

Contribution de la Mutualité Française Picardie aux Schémas régionaux de santé

1. La Mutualité Française Picardie

La Mutualité Française Picardie, présidée par Daniel Tourbe, fédère la quasi-totalité des mutuelles santé de la région. Elle représente près de 600 000 contrats mutualistes, soit plus de 1 220 000 picards couverts. Elle dispose d'une expertise d'offre de soins à travers 31 services de soins et d'accompagnement mutualistes sur tout le territoire picard. La Mutualité Française Picardie contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers différentes actions sur l'ensemble du territoire. Pour optimiser la qualité du service rendu aux patients et favoriser l'accessibilité financière, la Mutualité Française Picardie développe des relations contractuelles avec les professionnels de santé (le Conventionnement Hospitalier et le Conventionnement Sesam-Vitale) et développe le DMP¹.

2. Le positionnement général de la Mutualité Française Picardie sur le PRS

La Mutualité Française Picardie a participé pleinement à la construction du Plan Stratégique Régional de Santé (PRS) par une représentation au sein des différents collèges des Conférences de Territoires, de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA) ainsi que dans la commission régionale de gestion du risque puis par une contribution écrite. Sa participation au PRS se concrétise également par une présence sur le terrain en tant qu'acteur de santé, de prévention, de soins et d'accompagnement. La Mutualité Française Picardie peut se prévaloir ainsi d'une expertise acquise au travers d'actions concrètes et s'appuie sur les réseaux mis en place avec de nombreux partenaires.

La Mutualité Française Picardie tient à rappeler au travers de cette contribution, les valeurs auxquelles elle est attachée et qui ont guidé sa lecture du PRS :

La consolidation de la Sécurité Sociale comme socle de solidarité

L'Assurance Maladie obligatoire doit demeurer forte car, elle seule, offre une véritable réponse solidaire face aux inégalités. Pour cela il est indispensable d'apporter une réponse

¹ Dossier Médical Personnel

aux dépassements d'honoraires et aux tarifs de prise en charge tant en ambulatoire que dans le secteur hospitalier. La Mutualité Française Picardie, en tant qu'acteur de santé à but non lucratif, n'a pas vocation à suppléer les organisations de service public et le financement d'une protection sociale obligatoire. Il est indispensable que la santé soit un élément majeur de la cohésion sociale porté par tous les acteurs selon leur degré d'expertise.

L'accès de tous aux soins et à la prévention quelle que soit la situation sociale des personnes

Bien que de nombreux déterminants de santé se situent hors du système de santé, l'égal accès à la prévention et à des soins de qualité est un enjeu essentiel. Les progrès dans le domaine médical mais aussi la dégradation de la couverture maladie solidaire et la relative désorganisation du système de santé ont pour conséquence le renoncement aux soins (raisons financières, augmentation des délais d'accès à certains soins, discriminations à l'encontre des bénéficiaires de l'AME et de la CMU...).

La solidarité est le fondement même du mouvement mutualiste. Cela sous-tend un combat contre les discriminations et une recherche d'égalité de traitement de tous les picards.

La Mutualité Française Picardie défend la qualité et l'accès aux soins et à la prévention pour tous par le biais de :

- *La coordination de l'offre des services de soins et d'accompagnement* : un réseau de 31 services de soins et d'accompagnement mutualistes couvre la région : centres optiques, centres d'audition, centres de santé dentaire, services de soins à domicile et téléassistance pour le maintien à domicile des personnes dépendantes.
Ces services, à destination de tous les picards, mutualistes ou non, jouent un rôle régulateur sur les coûts de santé, en proposant une offre de soins de qualité à des tarifs responsables.
- *Un programme de prévention* qui s'adresse à tous les âges de la vie, en privilégiant des actions au plus près des populations.
La Mutualité Française Picardie propose des actions de prévention pérennes dans tous les milieux, qu'ils soient scolaires, universitaires ou professionnels.
- *Des relations conventionnelles avec les professionnels et établissements de santé* : Les conventions que la Mutualité Française Picardie développe avec les offreurs de soins, sur la qualité et les tarifs pratiqués, permettent aux adhérents mutualistes (deux picards sur trois) de bénéficier d'un accès à des soins de qualité à des tarifs accessibles et maîtrisés (dispense d'avance de frais dans le cadre d'un réseau d'offeurs de soins).

3. Le positionnement sectoriel de la Mutualité Française Picardie

Le SROS volet offre de soins ambulatoire

La Mutualité Française Picardie approuve la volonté de l'ARS de travailler sur le développement de l'attractivité de la région pour les professionnels de santé. Notre région est l'une des plus sinistrées en terme de densité de professionnels de santé. Le temps de formation des professionnels de santé est long (environ 3 à 12 ans), il est donc indispensable de réagir dès maintenant. Au-delà de l'aspect financier (aide à l'activité, aide à l'investissement, CESP...), il est important de mettre en place des conditions professionnelles et personnelles compatibles avec l'exercice moderne de la médecine : développement de filière d'excellence, comme cela figure dans le schéma, mais également développement d'une pratique médicale en adéquation avec la formation des professionnels de santé (médecine collaborative et hospitalière).

Aujourd'hui les soins, pour être de qualité, ne doivent plus se faire à travers des actes isolés mais au sein du parcours de santé régulé. Les professionnels de santé de premier recours ont une mission d'accompagnement de la santé de la population. Cette mission est difficilement réalisable dans le système de soins actuel trop centré sur l'hôpital. L'insuffisance de la permanence des soins ambulatoires conduit la population à un recours abusif aux services d'urgence provoquant désorganisation et engorgement tout en accroissant le coût pour la collectivité. Le rôle du médecin traitant et de l'équipe soignante, associé à la prise en charge du patient, doit être recentré et leurs rémunérations adaptées.

En effet, la Mutualité Française Picardie tient à préciser ici sa volonté qu'une réflexion soit menée sur de nouveaux modes de rémunération. Il permettrait de mieux valoriser le temps médical, notamment en dépassant les limites du paiement à l'acte, et de développer de nouvelles formes d'exercice collectif intégrant la prévention et la promotion de la santé, dont l'ETP².

La Mutualité Française Picardie soutient la volonté de l'ARS de privilégier et de promouvoir l'exercice collectif des professionnels de santé par la mise en place de maison de santé pluridisciplinaires et de centres de santé. La Mutualité Française Picardie est prête à travailler sur ce sujet au côté de l'ARS.

En effet, ces centres, développés par la Mutualité Française Picardie, organisme à but non lucratif, permettent de faciliter l'accès aux soins (respect des tarifs de secteur 1 et pratique du Tiers-Payant). Ils proposent également un mode d'exercice salarié auquel aspirent aujourd'hui de nombreux jeunes médecins contribuant aussi à l'amélioration de l'attractivité de la région. Il est donc important de faire émerger de nouveaux centres pluridisciplinaires

² Education Thérapeutique du Patient

dans les zones dépourvues de professionnels de santé. L'Union Régionale, qui participe à la coordination des SSAM³, a notamment soutenu la création d'une nouvelle offre de santé dentaire sur le bassin de vie Chauny – Tergnier.

Il est également primordial que ces centres proposent une permanence des soins permettant ainsi le désengorgement des urgences hospitalières.

S'il est en effet important que l'offre de premier recours soit mieux adaptée et mieux coordonnée entre les acteurs, la Mutualité Française Picardie regrette l'insuffisante prise en compte dans ce schéma de l'accessibilité financière à cette offre de proximité. Il est indispensable de développer une offre de premier recours accessible financièrement afin de ne pas pénaliser la population fragilisée (jeunes, précaires...).

Le SROS volet hospitalier

Graduation de l'offre de soins

Pour améliorer la qualité de l'offre de soins tant hospitalière qu'ambulatoire il est nécessaire de développer une offre structurée et coordonnée sur l'ensemble du territoire. La Mutualité Française Picardie adhère au schéma de graduation et de régulation de l'offre hospitalière présentée dans le SROS. Le développement d'une offre spécialisée et permanente ne peut être supportée que par quelques centres hospitaliers sur le territoire picard (offre infrarégionale). Il est donc essentiel de réguler les moyens et regrouper certaines activités afin de préserver une offre de proximité.

Coordination de l'offre de soins

Ces différents niveaux de prise en charge doivent être coordonnés, efficaces et structurés :

- La Mutualité Française Picardie est attachée à l'efficacité des structures de proximité pour l'accueil des urgences, l'adressage vers les plateaux techniques et le retour en SSR⁴. La proximité étant un facteur important de leur efficacité dans le traitement des urgences.

- Afin que les pôles de référence soient en capacité d'apporter leurs avis aux structures locales, il est primordial de développer la télémedecine. Néanmoins la Mutualité Française Picardie sera attentive à la capacité technique de développement de la télémedecine dans certains bassins de vie. Les collectivités locales et l'Etat doivent prendre leurs responsabilités afin que chaque territoire soit en capacité de recevoir des réseaux adaptés à la pratique de la télémedecine.

³ Services de Soins et d'Accompagnement Mutualiste

⁴ Soins de Suite et de Réadaptation

Accessibilité financière

Au-delà du schéma de graduation et de régulation des différents niveaux de prise en charge hospitalière, faciliter l'offre de soins hospitalière passe également par une meilleure accessibilité financière aux soins. Que ce soit en ambulatoire ou dans le volet hospitalier, la maîtrise des restes à charge des patients est indispensable. Afin de limiter les restes à charge des patients dans le secteur hospitalier, la Mutualité Française Picardie déploie un conventionnement hospitalier, dont l'objectif est de négocier les tarifs de chambres particulières en MCO⁵ et en SSR afin de proposer aux adhérents des tarifs maîtrisés en relation avec la qualité, du projet d'établissement et du prix pratiqué dans le bassin de vie de l'établissement.

Le Schéma régional de prévention

La Mutualité est le premier acteur de prévention santé après les pouvoirs publics. Notre programme de prévention est établi en fonction des besoins de santé exprimés sur les territoires picards, des orientations fédérales et des attentes des mutuelles.

De fait, de nombreuses convergences sont à noter entre le schéma régional de prévention et le programme de prévention et de santé publique de la Mutualité Française Picardie.

La Mutualité Française Picardie se félicite de la reconnaissance de la nécessaire continuité des actions de prévention et de santé publique. Cet objectif est sous-tendu par la volonté de « conforter la politique régionale de santé publique en soutenant l'action sur les déterminants de santé et les milieux de vie identifiés comme prioritaires en Picardie ».

La Mutualité Française Picardie rejoint l'ARS dans la démarche globale et positive de promotion de la santé. Cette démarche a pour but l'amélioration de la santé et de la qualité de vie de tous, en agissant sur l'ensemble des déterminants de la santé. Elle crée un environnement favorable à celle-ci et s'appuie sur les ressources des personnes et des populations.

La Mutualité Française Picardie approuve les 4 thématiques régionales de prévention, promotion et éducation à la santé que sont le cancer, la nutrition, la prévention du suicide et l'éducation affective et sexuelle.

Concernant la thématique cancer, la Mutualité Française Picardie souhaite souligner la nécessité de travailler sur le cancer du col de l'utérus : sa vaccination et son dépistage. L'expérience du Bus Santé en Thiérache et en Picardie Maritime, a fait état de données inquiétantes concernant le suivi gynécologique des picardes et la fréquence des frottis vaginaux. Il semblerait intéressant de travailler en amont sur la première consultation gynécologique et la connaissance de l'existence d'un vaccin contre le cancer du col de

⁵ Médecine Chirurgie et Obstétrique

l'utérus. La Mutualité Française Picardie soutient toute action permettant d'informer et de favoriser l'implication des médecins traitants sur ce point.

D'autre part, les cancers cutanés nécessitent également des actions de prévention ciblées. Les habitudes des picards face au soleil représentent un facteur de risque aggravant, ce que la Mutualité Française s'efforce de modifier à travers l'action « Coup d'œil ». Faire prendre conscience des dangers liés à la surexposition solaire des jeunes enfants, et informer sur les moyens de protection efficaces sont essentiels.

La Mutualité Française Picardie souhaite également insister sur la complémentarité entre nutrition et activité physique qui sont deux déterminants personnels permettant de lutter contre l'obésité, facteur de risque des maladies cardiovasculaires.

L'activité physique est un véritable outil de santé publique à la portée de tous. Au-delà des effets physiologiques et physiques, l'activité physique a un véritable impact sur la santé, le bien être et l'intégration sociale des individus.

La Mutualité Française Picardie est convaincue de la nécessité d'en promouvoir la pratique, en particulier chez les enfants et adolescents. Deux actions de notre programme : « 1.2.3 Manger, Bouger, Grandir » et « Bouge...une priorité pour ta santé ! » œuvrent en ce sens.

La Mutualité Française Picardie accorde une attention toute particulière aux actions de prévention en direction de la jeunesse, période au cours de laquelle les inégalités sociales se construisent. La Mutualité Française Picardie souligne la nécessité de travailler sur l'estime de soi, clef de voute des actions de prévention du suicide et de l'éducation sexuelle et affective.

Projet de document de politique transversale sur les addictions

La Mutualité Française Picardie approuve le travail de l'ARS dans la prise en compte de cet enjeu essentiel de santé publique. Une politique de lutte contre l'ensemble des conduites addictives, à destination de tous et portée par l'implication de tous les acteurs est déterminante pour la Picardie.

Pour conclure

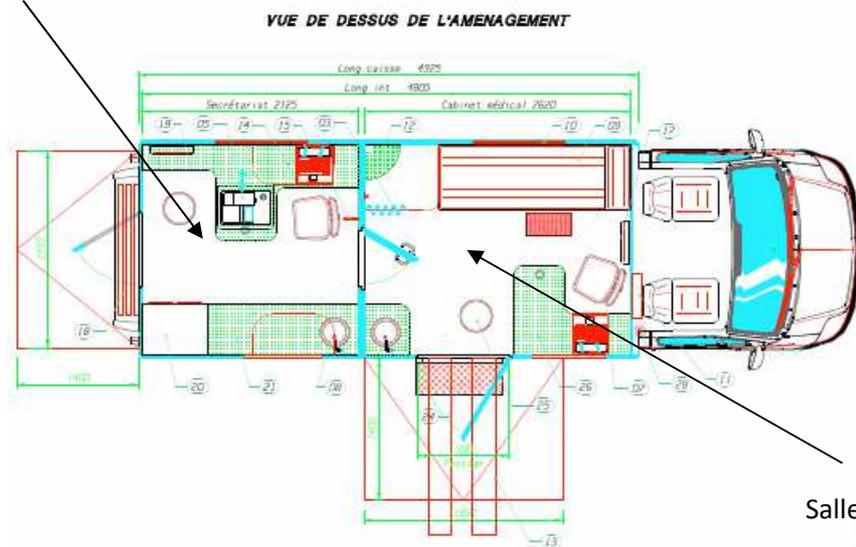
Au delà de son positionnement et de ses apports sur les schémas régionaux, la Mutualité Française Picardie dispose d'un outil transversal au service des problématiques régionales de santé : le Bus Santé.

La Mutualité Française Picardie est prête à construire en partenariat avec l'ARS, les professionnels de santé et les acteurs de terrain, une phase nouvelle du Bus Santé fondée sur l'offre de soins de premiers recours, après ces trois années d'expérimentation.

Ce Bus est constitué de 2 pièces : une salle de consultation et une salle de biométrie. Il est équipé :

- d'un matériel de rétinographie non mydriatique,
- de matériel médical de biométrie
- d'un lit de consultation
- de matériels pour les prélèvements sanguins,
- de la documentation sur les différentes thématiques,
- du matériel informatique
- des moyens de communication satellitaire.

Salle de biométrie



CONCLUSION

La Mutualité Française Picardie soutient l'ensemble des schémas régionaux présentés dans ce PRS tout en souhaitant que les points d'amélioration qu'elles proposent y soient intégrés.